



Rentrée scolaire du 2 Septembre 2024

Pour candidater, vous devez :

1. Valider votre projet avec votre encadrement sportif et scolaire avant de déposer une demande
2. Posséder la nationalité française
3. Être titulaire d'une licence Carte Neige Compétiteur
4. Être collégien(ne)
5. Être lycéen(ne)

Cochez ci-dessous la discipline pour laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Ski Alpin Saut Combiné Ski Freestyle
Biathlon Snowboard Ski de fond

Parcours Sportif (à renseigner)

Niveau Sportif actuel

Date :	Epreuves :	Discipline :	Classement catégorie :	Classement année d'âge :

La commission d'admission s'appuiera sur les résultats des épreuves nationales ainsi que sur les classements régionaux dans votre discipline (dans l'année d'âge) pour établir les listes d'admissions



Scolarité (à renseigner)

Etablissement actuel

Nom de l'établissement : Collège des 6 vallées – Bourg d'Oisans
Collège Jean Prévost – Villard de Lans
Lycée Jean Prévost – Villard de Lans

Classe actuelle :

Etablissement souhaité

Choix:

Structure formation : Collège des 6 vallées – Bourg d'Oisans
Collège Jean Prévost – Villard de Lans
Lycée Jean Prévost – Villard de Lans

Classe demandée:

Participation Financière

Participation Financière des familles – Facturée par le comité ou les clubs

Un courrier concernant les modalités de versement de cette participation financière sera envoyé par les Clubs ou le Comité aux parents des athlètes retenus.



Participation financière facturée par le Comité ou les Clubs

Elle concerne tous les athlètes scolarisés dans les établissements support du PPF de la FFS. La participation financière des familles est spécifique à chaque région. En fonction des adaptations particulières apportées dans les aménagements et dans l'encadrement les comités peuvent solliciter un montant de participation qui leur est propre.

En validant ci-dessous, vous reconnaissez avoir pris connaissance des participations financières mentionnées ci-dessus et vous vous engagez à régler ces montants à réception des avis de paiement.

Information des candidats sur le règlement général de la protection des données

RGPD/FFS

L'inscription que je sollicite, si elle est retenue, me permettra d'intégrer une structure du projet de performance fédéral (PPF) de la fédération française de ski, tel que défini dans le code du sport aux articles R. 221-17 à R. 221-24.

À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité, mes coordonnées et l'ensemble des éléments renseignés dans ma candidature seront traités par la fédération.

- Si ma candidature n'est pas retenue, la fédération conservera ces données 12 mois en base active puis 12 mois en base archive.
- Si ma candidature est retenue, la fédération conservera et mettra à jour ces données pendant toute la durée de mon inscription au sein du PPF. Elle les conservera ensuite en base archive.

Je peux exercer mes droits (droit de limitation du traitement, droit d'accès, droit de rectification et d'effacement) et modifier mes données personnelles en contactant le Comité de Ski du Dauphiné.

RGPD/PSQS

Par ailleurs, et seulement si ma candidature est retenue, les éléments constitutifs de mon identité ainsi que mes coordonnées seront transmis par la fédération au portail de suivi quotidien des sportifs (PSQS).



Ce PSQS, traitement de données porté dans le cadre de la convention pour le développement du Sport Data Hub (SDH) par le ministère chargé des sports, l'agence nationale du sport (ANS) et l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), permet l'exécution des PPF, mission d'intérêt public, en officialisant mon statut de sportif des PPF.

Ce transfert de mes données est nécessaire pour l'ouverture de mes droits et mon suivi individualisé par les partenaires institutionnels du SDH.

Les modalités d'exercice de mes droits et de modification de mes données personnelles sont disponibles sur le PSQS. Des identifiants personnels d'accès au PSQS me seront transmis dès que ce transfert sera effectif.

J'ai compris l'objet et les modalités d'exécution du PSQS

Documents (à retourner au Comité)

- **Engagement du Candidat (document joint à compléter)**
- **Justificatif d'Identité (document à fournir)**

L'ensemble des documents est à faire parvenir , par mail, à l'adresse suivante

Mail : contact@skidauphine.com

Comité de Ski du Dauphiné
Maison départementale des sports de l'Isère
7 Rue de l'industrie
38320 EYBENS

Dès réception de vos documents, un accuse de réception sera renseigné sur votre dossier.

Il n'est pas utile d'attendre cette validation pour nous transmettre votre candidature.

Complétez et transmettez votre dossier avant le : **15/05/24.**

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez nous contacter au 04.76.00.03.53